

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU QUINZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT

L'AN DEUX MIL DIX SEPT

Le 15 décembre

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,

Ont siégé : Mesdames Eliane BERTIN, Béatrice BOULANGE, Monia FAYOLLE, Geneviève GARNIER, Laurence MEUNIER, Sophie MONTAGNIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, Renée TORRES, Chantal VARAGNAT et Messieurs, Eric BESSEY, Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard CROYET, Jean-Luc DUVILLARD, Jacques FORAT, Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Jacques MEILHON, Hugues JEANTET, Mario SCARNA, Michel LAGIER

Pouvoirs : Eric PRADAT donne pouvoir à Renée TORRES, Jean-Claude CORBIN, donne pouvoir à Gérard CROYET, Bernard GUY donne pouvoir à Hugues JEANTET, Emilie SOLLIER donne pouvoir à Jean-Marc CHAPPAZ, Patrick BOUVET donne pouvoir à Jacques FORAT, Stéfania FLORY donne pouvoir à Claudine ROCHE, Sylvie JERDON donne pouvoir à Pierre GRATALOUP

SECRETARE DE SEANCE : M.Hugues JEANTET

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 22

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 7

CONVOCATION EN DATE : 8 décembre 2017

DATE D'AFFICHAGE : 28 décembre 2017

OBJET : Cession d'un volume de 74 m² cadastrée section B n° 2725

-----N°2017/110

Vu l'Article L3211-14 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques -
Vu le Code Générale des collectivité Territorial et notamment l'article L. 2241-1 du CGCT,
Vu l'avis de France Domaine n° 2017-09402 443 en date du 16 novembre 2017,
Vu l'avis positif de la commission finances en date du 27 novembre 2017,

Considérant que ledit bien n'est pas susceptible d'être affecté à un service public communal,

Vu l'offre établit par la SCI GRANDE RUE dont le siège social est à POLLIONNAY, 648 route de la Croix du Ban, représentée par M Antoine INGRASSIA par courrier en date du 17 novembre 2017 au prix de 12 000€,

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

Considérant l'intérêt de la commune,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

27 VOIX	POUR
2 VOIX	CONTRE
VOIX	ABSTENTION

- **AUTORISE** la vente du volume cadastré section B n° 2725 de 74m² sis 9 grande rue,
- **ACCEPTÉ** l'offre établit par la SCI GRANDE RUE dont le siège social est à POLLIONNAY, 648 route de la Croix du Ban, représentée par M Antoine INGRASSIA par courrier en date du 17 novembre 2017 au prix de 12 000€,
- **AUTORISE Monsieur le MAIRE Bernard ROMIER** à signer tous les actes nécessaires pour aboutir à l'aliénation de ce bien de gré à gré et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER
Maire de GREZIEU-LA-VARENNE

